



# Collectif 72 pour la paix

**Pour l'avenir de la planète, le progrès social et environnemental,  
plus que jamais,  
mobilisons-nous pour la paix et le désarmement**

## Communiqué de presse :

**Pour l'avenir de la planète, le progrès social et environnemental, plus que jamais, mobilisons-nous pour la paix et le désarmement**

Le collectif 72 pour la paix salut, comme une victoire majeure pour la paix et le désarmement, la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) par le Honduras le 24 octobre dernier. Il s'agit du 50<sup>ème</sup> Etat à le ratifier, il prendra donc force de loi en janvier prochain.

**La France, terre des droits de l'homme ne peut plus continuer à faire la sourde oreille en refusant de s'inscrire dans cette démarche de paix. C'est pourquoi, le Collectif 72 pour la Paix demande à l'Etat français de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté à l'ONU le 7 juillet 2017. Cette ratification serait conforme aux engagements internationaux de la France et permettrait son rayonnement dans le monde.**

Mener une politique de désarmement serait tout à l'honneur de ce gouvernement, cela serait utile pour financer les besoins sociaux et environnementaux !

Malheureusement il n'en prend pas le chemin et le Collectif 72 pour la Paix dénonce la campagne de surarmement dans laquelle s'est engagée la France. Les tirs d'essai du missile M51 en juin dernier, les engagements pour un nouveau porte avion nucléaire, l'achat à Dassault de 20 nouveaux avions « rafales » entre autres, engloutissent des crédits considérables. La ministre s'en est glorifiée : « 5 milliards d'euros seront ainsi engagés en 2021 pour poursuivre le renouvellement des deux composantes de la dissuasion française ».

**Ces armes de destruction massive, dangereuses pour la survie de l'humanité sont désormais illégales au vu du droit international, elles sont immorales, et inutiles pour notre sécurité !**

Le Collectif 72 pour la Paix demande l'affectation des 5 milliards prévus dans le budget 2021 pour les crédits aux armes nucléaires, des 11 Milliards d'augmentation du budget annuel de la défense, à la satisfaction d'exigences sociales et environnementales. L'explosion de la pauvreté et de la précarité en France et les nombreux plans sociaux, avec les pertes d'emplois inhérents à ceux-ci, rendent indispensable la rupture avec les politiques du passé. L'argent lié aux dépenses militaires serait donc plus utile pour aider les millions de personnes frappées par la précarité et la pauvreté du fait de la crise sanitaire et sociale.

En conséquence, le Collectif 72 pour la Paix exige la réorientation du budget de la Défense, en cours de discussion au Parlement et que la France s'engage réellement dans une politique de solidarité sociale, de construction d'une culture de la paix et de la protection de la planète, en s'appuyant notamment sur la Charte de l'ONU, telle qu'elle a été élaborée voici 75 ans, à la sortie de la seconde guerre mondiale.

Le Collectif 72 pour la Paix s'adressera à la population, aux parlementaires, aux élus du département pour que ces exigences de paix, de désarmement conventionnel et nucléaire s'imposent dans notre pays comme partout dans le monde.

Le Collectif 72 pour la Paix

Le Mans, le mercredi 25 novembre 2020

**Mouvement de la paix 72 – UD CGT 72 – ARAC 72 – Terre Humaine 72 – Femmes Solidaires 72 – AFPS 72 - FSU 72 – UNEF 72 – G10 Solidaires 72 – Amis de la Commune 1871- LDH du Mans – PCF 72 – CCFD 72 – EELV 72 – Ensemble 72 – Le Mans Sud Insoumis – Sortir du Nucléaire 72 – ADECR Cidefe 72 – Action Catholique Ouvrière – Secours Catholique 72 – Alternatiba – ATTAC 72 – MNLE 72**